



Le 4 septembre 2025

Collectif engagé pour une vision innovante de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap, nous construisons des itinéraires de vie modulables et épanouissants pour chacun. Nous intervenons dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine.

**500 professionnels** accueillent et accompagnent plus de **1400 personnes** dans **45 établissements, services et dispositifs.**

Nous recrutons un :

## **MEDECIN PSYCHIATRE (H/F)**

### **CDI à temps partiel (4h47 minutes / semaine)**

#### **Missions :**

Sous la responsabilité de la direction de l'**EANM Les Vallées**, situé sur la commune de Bidos (64), établissement accueillant des adultes en situation de handicap mental et psychique, vous aurez pour mission de :

- Réaliser des entretiens avec les résidents, et au besoin avec leur famille ;
- Etablir un diagnostic précis de la pathologie des résidents ;
- Proposer au besoin un traitement adapté et/ou une méthode thérapeutique ;
- Animer des réunions cliniques dans le cadre du soutien aux professionnels ;
- Aider à l'élaboration des projets de vie individualisés des résidents ;
- Coordonner des soins psychiatriques ;
- Rédiger les ordonnances et les certificats médicaux en lien avec l'orientation des usagers ;
- Travailler en équipe pluridisciplinaire.

#### **Profil recherché :**

- Diplôme d'étude spécialisé en psychiatrie et diplôme d'état de docteur en médecine exigé ;
- Inscription au tableau de l'Ordre des Médecins Français ;
- Débutant(e) accepté(e) ;
- Sens de l'écoute, de l'observation et de l'organisation, pédagogie ;
- Capacités de prise d'initiatives ;
- Disponibilité, capacité à rendre compte d'une situation ;
- Force de proposition dans le cadre de l'amélioration continue et de la démarche qualité ;
- Maîtrise des outils de bureautique (Word, Excel, Outlook).

**Prise de fonction :** Dès que possible.

**Rémunération :**

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 1 de l'Additif n°1 - Coefficient de base 1228 ;
- Soit un salaire mensuel brut minimum de 658,66 € pour 20 heures et 70 centièmes d'heure auquel s'ajoute :
- Reprise d'ancienneté selon expérience justifiée.

**Avantages sociaux :**

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, congé pour déménagement, congé menstruel, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

**Candidature (CV et lettre de motivation)** à envoyer par mail à Monsieur Hervé COMMENAY, directeur de l'établissement, à l'adresse [recrutement@adiaph.fr](mailto:recrutement@adiaph.fr) en précisant bien le numéro de l'offre (2025-083).

*Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site [www.adiaph.fr](http://www.adiaph.fr)*